

COMMUNE DE REINHARDSMUNSTER

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 6 décembre 2019

Présents: Marcel STENGEL, Caroline BUCHEL, Bruno KISTER, Cédric SALI, Pascal HEINTZ,

Absents excusés : Paul MORGENTHALER, Isabelle JEANMOUGIN, Odile BLAES, Elly KILHOFFER,

&&&

Point 1 – TRAVAUX – Réhabilitation du presbytère / création de la Mairie et deux appartements

Analyse de l'architecte concernant les offres des entreprises

Afin de permettre les travaux d'aménagement de la mairie et de deux logements 116 rue Principale, le conseil municipal, a décidé au vu de l'estimation total des travaux de lancer un marché de travaux par lots selon une procédure adaptée.

L'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 19/10/2019 au journal local « Le DNA », pour le marché : projet d'aménagement de la mairie et de deux logements 116 rue Principale ; découpé en dix-neuf lots à dix-neuf entreprises différentes.

Réunie le samedi 23 novembre 2019, la Commission d'appel d'offres a ouvert et transmis les dossiers à l'architecte pour analyse.

L'architecte a présenté ce jour son analyse

Après concertation une phase de négociation est envisagée pour les lots :

- Lot 1 : GROS ŒUVRE - DEMOLITION
- Lot 2 : CHARPENTE BOIS - BARDAGE
- Lot 3 : COUVERTURE – ZINGUERIE
- Lot 4 : ETANCHEITE
- Lot 5 : MENUISERIE ALUMINIUM
- Lot 8 : GRES
- Lot 9 : ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES - LUMINAIRES
- Lot 10 : INSTALLATION SANITAIRE
- Lot 12 : PLATRERIE - CLOISONS SECHES – FAUX PLAFONDS
- Lot 13 : CHAPE – CARRELAGE - FAIENCE
- Lot 14 : MENUISERIE INTERIEURE Et EXTERIEURE BOIS
- Lot 15 : PEINTURE ET REVETEMENTS MURAUX
- Lot 16 : REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES
- Lot 17 : AMENAGEMENT EXTERIEUR – VRD
- Lot 18 : SERRURERIE
- Lot 19 : EXTINCTEURS – PLANS D'EVACUATIONS

Un email de négociation devra être envoyée aux entreprises ; une réponse sera demandée pour le 20/12/2019 par retour de mail.

Une nouvelle consultation, auprès de trois entreprises, devra être faite pour les lots :

- Lot 6 : MENUISERIE PVC
- Lot 11 : CHAUFFAGE - VMC

Concernant le

- Lot 7 : ENDUITS EXTERIEURS – ECHAFAUDAGE

Suivant l'analyse de M. TRUMPPFF et son estimatif

Le Conseil Municipal

DECIDE de missionner l'entreprise MAYART pour le lot 7 – enduits extérieurs, échafaudage pour un montant de 30.242,32 € H.T.

AUTORISE M. le Maire, à signer le marché correspondant et ses pièces annexes avec l'entreprise MAYART

Point 2 – AFFAIRES FINANCIERES

Renégociation de l'emprunt en cours auprès de la Caisse d'Epargne

M. le Maire soumet à l'assemblée le projet de renégociation transmis par la Caisse d'Epargne concernant l'encours d'un montant de 165 988.64 €

Montant : 165 988.64 €

Durée restante : 9 ans et 3 trimestres

Dernière échéance : 31/12/2023

Base de calcul des intérêts : 30/360

Remboursement anticipé : possible à chaque échéance avec un préavis de deux mois et moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Frais de dossier : 250 €

Taux d'intérêt fixe : 2.10 %

Le Conseil Municipal après concertation,

VALIDE cette proposition

AUTORISE M. le Maire de l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir.

• **Financement du projet de réhabilitation du presbytère**

Suite à la consultation auprès des différentes banques et suivant l'évolution des taux dans le temps, les banques nous ont retransmis une nouvelle offre.

M. STENGEL Marcel, rappelle que pour des besoins de financement de l'opération visée ci-dessus, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 381 321,00 EUR.

DUREE	Commissions	TAUX FIXE	ECHÉANCE TRIMESTRIELLE		Frais financiers (total des intérêts sur emprunt)	TOTAL GENERAL EMPRUNT
BANQUE POSTAL						
20 ans	381,32 €	1,09%	5 306.22 €	Échéance constante	43 222.36	424 543.36 €
25 ans	381,32 €	1.23%	4 435.30 €	Échéance constante	62 261.11 €	443 582.11 €
CAISSE EPARGNE						
DUREE	Commissions	TAUX FIXE	ECHÉANCE TRIMESTRIELLE		Frais financiers (total des intérêts sur emprunt)	TOTAL GENERAL EMPRUNT
15 ans	400 €	0.94%	6 821.38 €	Échéance constante	27 961.81 €	409 282.81 €
15 ans	400 €	0.93 %	6 355.35 €	Echéance en capital constant	27 040.43€	408 361.43 €
20 ans	400 €	1.12%	5 326.92 €	Échéance constante	44 832.43 €	426 153.43 €
20 ans	400 €	1.11 %	5 302.20 €	Echéance en capital constant	42 855.71	424 176.71 €

Vu l'équilibre budgétaire,

Vu la renégociation de l'emprunt par la Caisse d'Epargne,

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de ces données et après en avoir délibéré,

DECIDE de valider l'offre de financement et des conditions générales y attachées proposées par la Caisse d'Epargne,

DÉCIDE

Article 1 : Principales caractéristiques du contrat de prêt

- Montant du prêt : 381 321.00 €
- Durée du contrat de prêt : 20ans soit 240 mois
- Objet du contrat de prêt : Travaux de réhabilitation du Presbytère en Mairie et deux logements

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'en 2039

- Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds, Montant : 381 321,00 €
- Versement des fonds : unique ou fractionné. Les versements de fonds pourront donner lieu au paiement d'intérêts intercalaires. Le point de départ de l'amortissement du prêt correspondra à la date à laquelle la totalité des fonds auront été versés.
- Déblocage des fonds : 6 mois à compter de la date de signature du contrat
- Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 1.12 %
- Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
- Commission d'engagement : 400 €
- Échéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle soit 80 échéances
- Mode d'amortissement : échéances constantes ou en capital constant
- Remboursement anticipé : possibilité à chaque échéance avec un préavis de 3 mois et moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle

relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir

- **Cadeaux au personnel communal**

Comme chaque année, le Conseil Municipal après concertation décide d'attribuer une prime de fin d'année pour 2019, à chaque employé communal sous la forme d'un % du salaire brut annuel. Cette prime sera versée cette année sous la forme d'un bon cadeau.

En remerciement de leur participation aux divers événements, cérémonies et réceptions officielles, lors de l'année 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

CHARGE M. le Maire de commander quatre bons d'achat auprès du magasin SUPER U pour un montant total de 1390 €

- **Demande de subvention pour une classe verte**

M. le Maire présente à l'assemblée, une demande de subvention émanant des écoles de Hengwiller et Dimbshal pour un séjour classe verte découverte musicale à la Hoube.

Ce séjour aura lieu du 8 au 13 juin 2020, il y aurait 15 élèves des écoles de Hengwiller et Dimbthal habitants la commune de Reinhardsmunster.

Le Conseil Municipal, après concertation et après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer une somme de 15 € par jour et par enfant soit une somme totale de 1350 €. Cette somme sera versée sur justificatif de présence directement aux parents.

Montant à programmer sur le budget 2020 c/6574.

Point 3 – Divers – Information

- Préparation de la salle des fêtes le 11/01/2020 à 14 h 00
- Réunion pour l'attribution des marchés mercredi 15 janvier 2020 à 20 h 00

Le présent procès-verbal comportant les points 1 à 3 est signé par les membres présents :

STENGEL	Marcel	Maire	
BLAES	Odile	Adjointe	Exc
KISTER	Bruno	Adjoint	
HEINTZ	Pascal	conseiller	
SALI	Cédric	conseiller	
JEANMOUGIN	Isabelle	conseillère	EXC
MORGENTHALER	Paul	conseiller	EXC
KILHOFFER	Elly	conseillère	EXC
BUHEL	Caroline	conseillère	